



# LE CONCOURS LIRE ÉGAUX

## Objectif

Sensibiliser les filles et les garçons dès le plus jeune âge à l'égalité entre les hommes et les femmes.

## Descriptif

Les Éditions Talents Hauts, soutenues par les académies de Créteil, Paris et Versailles, en partenariat avec la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité d'Île-de-France, la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale d'Île-de-France et le Conseil régional d'Île-de-France, proposent à toutes les **classes de CP et CE1** de la région Île-de-France un concours d'écriture intitulé « Lire Égaux ».

Ce concours a reçu le parrainage du ministère de l'Éducation nationale.

Les Éditions Talents Hauts publient une collection d'albums pour les 3-7 ans, intitulée « Des livres pour les filles ET pour les garçons » dont le thème est l'égalité filles-garçons et la lutte contre le sexisme.

Le concours consiste pour les classes de CP-CE1 à rédiger **un manuscrit conforme à l'esprit de cette collection, c'est-à-dire un texte véhiculant un message antisexiste**, en s'appuyant sur le matériel pédagogique fourni aux classes candidates.

Le manuscrit gagnant est **publié sous forme de livre** par les Éditions Talents Hauts.

## Comment participer ?

- À la rentrée scolaire, chaque établissement reçoit de la DSDEN dont il relève un dossier. Les bulletins d'inscription sont à retourner avant les vacances d'automne.
- Le nombre de classes participantes est **limité à 200**. Les candidatures sont retenues par ordre d'arrivée.
- Chaque classe candidate reçoit alors une mallette composée de **dix albums** et d'une notice méthodologique détaillée.

**Attention :** Les enseignant-es ayant participé à l'édition précédente du concours peuvent faire acte de candidature mais leur candidature n'est pas prioritaire : elle est placée sur liste d'attente et validée seulement si le quota n'est pas atteint.





## Modalités du concours

L'envoi des manuscrits doit se faire **avant les vacances de printemps**.

### Consignes d'écriture

- Le thème à respecter : l'égalité des sexes, la lutte contre les stéréotypes sexistes.
- Le type de texte narratif est libre : contes, légendes, récits de la vie quotidienne, récits d'aventures, le texte devant s'adresser à un public d'enfants.
- Style et ton (humour, poésie, fantaisie...) sont au choix des auteurs.
- Le concours est centré sur un travail d'écriture, il s'agit de rendre un texte (sans illustrations). Le texte lauréat sera illustré par un-e illustrateur-trice professionnel-le.

### Contraintes techniques

- L'album doit comporter huit doubles pages, soit huit séquences.
- Le nombre de caractères doit être compris entre 1 000 et 4 000 (espaces compris).

Aides proposées sur le site [www.talentshauts.fr](http://www.talentshauts.fr) :

- une présentation de la collection et de chacun des albums.
- des fiches d'exploitation pédagogiques pour la plupart des albums.

## Désignation du lauréat

Un jury, composé d'éditeurs-trices, d'auteur-es, de représentant-es des rectorats, de la Délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, de la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale d'Île-de-France et de la région Île-de-France, se réunit en mai pour choisir le meilleur manuscrit parmi dix nominés.

## Que remporte la classe gagnante ?

Le manuscrit de la classe gagnante est **publié sous forme de livre** par les Éditions Talents Hauts.

**L'illustrateur-trice et une éditrice de Talents Hauts viendront rencontrer les élèves auteurs** pour échanger sur la réalisation des illustrations et sur l'édition du livre.

Chaque élève de la classe gagnante et chaque élève des dix classes nominées reçoit un lot de livres.

Les classes ayant envoyé un manuscrit reçoivent des lots de livres pour la classe.

